



Règlements Portage Endurance Hommes et Femmes

1. La période d'inscription se fera le 15 juillet 2018 au Centre Amishkuisht (lieu de la compétition) l'inscription débutera à 8 h et se terminera 9 h 30.
2. L'ordre des compétitions de portage est la suivante : le portage de vitesse, charge lourde et endurance.
3. Chaque compétiteur a la responsabilité de se présenter 15 minutes avant le début de la compétition afin de préparer son chargement.
4. Les heures des compétitions seront transmises sur place par le responsable des compétitions, mais se dérouleront entre 9 h 30 et 16 h le dimanche 15 juillet 2018.
5. Tout compétiteur doit avoir sa propre équipe de chargement.
6. Chaque portageur doit être accompagné d'un officiel.
7. Le but est de porter le plus longtemps possible une charge de 300 lb pour les hommes et de 200 lb pour les femmes.
8. Le portageur ne doit jamais cesser de se déplacer, CEPENDANT CE DERNIER POURRA EN UNE SEULE OCCASION BÉNÉFICIER D'UN 5 SECONDES MAXIMALES POUR AJUSTER SA CHARGE.
9. Le collier de portage doit toujours être sur la tête. Au cas où le collier risquerait d'être dangereux pour le compétiteur, l'officiel peut mettre fin à sa participation.
10. Chaque compétiteur doit être vêtu adéquatement et de manière sécuritaire pour participer à la compétition (ex. : espadrilles).
11. Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute personne qui n'apparaît pas apte à participer à la compétition.
12. Aucune responsabilité du comité en cas de bris d'équipement.
13. Il sera possible d'essuyer le visage de chaque portageur par une tierce personne.
14. En cas de litige ou de non-respect des règlements, un comité de discipline peut-être formé d'un représentant nommé par la direction de Patrimoine et culture, d'un représentant du comité de coordination du GRPN et d'un représentant de la population accompagné par les responsables des compétitions. Les décisions de ce comité sont finales et sans appel.